



Programme de la 1^{ère} rencontre nationale de préparation des JMJ Samedi 9 juin 2012

A partir de 8h30 : Accueil, café, mur d'expression (bonnes idées à partager et questions)

9h30 : Introduction, présentation de l'équipe nationale JMJ et prière

10h00 : Présentation du Brésil et de l'Eglise du Brésil

10h30 : les enjeux de ces JMJ au Brésil et le dispositif national avec présentation des différentes commissions (communication, produits dérivés, pédagogie, transports, logistique/inscriptions/sécurité)

11h15 : pause

11h30 : Apport sur le thème des JMJ, « la mission » par P. Pierre-Yves Pecqueux, directeur du Service national pour la Mission Universelle de l'Eglise

12h15 : Messe présidée par Mgr Denis Moutel, président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes

13h00-14h30 Repas buffet et café

Pendant ce temps : stands infos/questions par commissions

14h30 – 15h45 Ateliers au choix

1. Bâtir et conduire un projet JMJ : le rôle du délégué JMJ
2. Se former à la rencontre interculturelle et au voyage solidaire
4. Trouver du financement pour son projet JMJ
5. Mieux connaître la culture brésilienne et l'Église du Brésil

16h00 : Présentation de 3 projets JMJ Rio par 2 diocèses et 1 communauté

16h25 : 6*6 réactions et échanges « Au terme de cette journée, quels objectifs prioritaires pour mon projet JMJ ? »

16h45 : Conclusion et prière d'envoi

17h00 : Fin



Communication et Web

Informations générales concernant la communication

La commission communication est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Est également disponible un guide du responsable de la communication, que nous vous enverrons sur simple demande. Ce petit guide reprend les essentiels pour vous aider un communiqué de presse, promouvoir un événement, ...

Concours d'affiche et Affiche officielle

Nous avons lancé en avril un grand concours d'affiche via les réseaux sociaux. En jeu, la réalisation de l'affiche officielle des JMJ France et un billet d'avion pour aller assister aux JMJ de Rio, offert par notre partenaire BIPEL, pour le gagnant.

L'équipe nationale a sélectionné les trois finalistes et c'est maintenant à vous de jouer pour choisir le grand gagnant. Vous trouverez dans votre dossier du participant un bulletin, sur lequel nous vous invitons à inscrire le numéro de votre affiche préférée. **Merci de glisser votre bulletin dans l'urne avant 14h30.** Après avoir procédé au dépouillement, nous dévoilerons le nom du gagnant en fin de journée.

Les affiches personnalisables seront ensuite disponibles d'ici la fin du mois de juin. Nous procéderons de la même façon que pour les JMJ de Madrid : vous aurez la possibilité de commander directement vos affiches auprès de notre imprimeur, qui vous les livrera par lot de 50.

Réseaux sociaux

L'équipe nationale est présente sur les réseaux sociaux via les pages officielles françaises. Nous reprenons sur ces pages toutes les informations importantes et organisons concours, sondages, ...

Nous vous invitons à suivre et partager largement avec les jeunes la page officielle Facebook : **Journée Mondiale de la Jeunesse** et le compte Twitter : **@jmjfrance**.

Vous pouvez également nous retrouver sur YouTube : **JMJRio13**

Si vous avez ou si vous comptez créer une page ou un groupe spécifique sur les réseaux sociaux, nous vous invitons à reprendre un format de nom unique qui sera :

Facebook : Journée Mondiale de la Jeunesse – [Nom du groupe]

Twitter : @jmj[nom du groupe]

Site web national

Le site national offre à tous les jeunes une plateforme où ils pourront trouver des informations pour les JMJ. Il est disponible à l'adresse <http://www.jmj2013.fr>

Il est aussi un **relais de communication** pour inciter les internautes à prendre part à cet événement.

Le site compte plusieurs grandes rubriques, comme une présentation des JMJ, le programme et les informations pratiques concernant les JMJ de Rio, toutes les informations nécessaires à une bonne communication (relations presse, campagnes, ...).

Ce site est un **outil** pour l'équipe nationale mais également pour vous, délégués JMJ, il va permettre aux jeunes de trouver le groupe le plus proche de chez lui mais aussi tous les groupes qui proposent des projets originaux. Nous souhaitons que chaque projet soit mis en avant et que les jeunes puissent **entrer en contact** directement avec vous.

Forum des délégués diocésains

Disponible à l'adresse <http://www.jmj2013.fr/forum>, il vous permettra de communiquer avec nous et entre accompagnateurs et responsables de projet.

Ce forum est privé et nous vous avons communiqué des identifiant/mot de passe personnels. Si d'autres membres de votre équipe souhaitent accéder à ce forum, nous leur fourniront des identifiants.

Vous trouverez sur ce forum :

- Un espace de présentation de vos projets
- Un espace où vous pourrez discuter de la pédagogie que vous comptez mettre en place, outils de préparations, ...
- Un espace dédié aux opérations de financement et aux produits dérivés
- Un espace lié à la communication.
- Et s'il le faut nous pourrons ouvrir de nouvelles rubriques.

Nous vous invitons à utiliser ce forum pour poser toutes vos questions et échanger avec les autres groupes sur vos bonnes pratiques, problèmes divers, conseils.



Produits dérivés

La conception des produits dérivés est en cours. Nous travaillons actuellement à la commercialisation de bougies mais aussi de café, sucre et mugs JMJ, d'autres produits sont également en cours de réalisation.

Les autres produits en cours de conception sont des sweats et des tee-shirts JMJ, ce ne sont pas des produits sur lesquels vous pourrez faire une grosse marge mais nous souhaitons proposer des vêtements de qualité.

Nous sommes également en train de réfléchir à la création d'un signe distinctif national, comme un tissu, que vous pourriez ensuite réutiliser à votre guise et qui serait sur place un moyen de « repérer » les jeunes français.

Enfin des négociations sont en cours pour créer une cuvée de vin JMJ. Ce produit a, semble-t-il, très bien marché pour certains groupes, les années passées. Ce serait l'occasion de proposer, comme avec le café et le sucre, des produits originaux.



Sécurité – Logistique – Transports - Inscription

Les jeunes pèlerins qui se rendront aux JMJ à l'été 2013 vont découvrir une société brésilienne très différente des sociétés dites « occidentales » au sein desquelles ont eu lieu les dernières JMJ (Cologne, Sidney, Madrid).

La préparation aux JMJ doit donc intégrer ces spécificités. Il conviendra notamment de se départir de toute attitude colonialiste qui pourrait être très mal perçue.

Vous trouverez dans ce document des informations relatives à la sécurité (I), aux mineurs (II), aux spécificités administratives (III), aux formalités consulaires (IV), à la base Spyrit (V) et à la santé (VI).

Des éléments complémentaires seront apportés par Bipel et par Spyrit systèmes d'information.

La commission logistique et Bipel se tiendront à votre disposition pendant la pause déjeuner pour répondre à vos questions.

1) Éléments relatifs à la sécurité

Il est important que vous ayez à l'esprit certaines différences existant entre la société française et la société brésilienne :

- le nombre de vols et agressions est plus élevé qu'en France. Les pèlerins que vous emmènerez devront donc être appelés à faire preuve de vigilance et de discrétion (éviter les signes extérieurs de richesse). Ils doivent aussi être prévenus qu'en cas d'agression, il convient de ne pas résister à l'agresseur qui pourrait faire usage d'une arme. A cet effet, il est conseillé de disposer toujours sur soi d'un billet de 50 réals à remettre, sans hésiter, et sans délai ;
- favelas : il est absolument déconseillé d'y entrer, aussi "typiques" ou accueillantes qu'elles puissent paraître ;
- usage de stupéfiants : les peines d'emprisonnement encourues pour simple consommation de drogue vont de 6 mois à 2 ans ;
- taxis : il est fortement déconseillé de les prendre à la volée dans les grandes villes ;

- relations avec la population locale : il est conseillé d'aborder avec prudence les nouvelles fréquentations ou amitiés locales.

Ces consignes de sécurité, et d'autres dont nous pourrions avoir connaissance ultérieurement, devront être répétées plusieurs fois. Il est recommandé de les inclure dans les documents que vous réaliserez à destination des pèlerins.

Pour les groupes envisageant des transferts par car (entre le diocèse d'accueil et Rio, par exemple), il est conseillé de se renseigner sur la sécurité de la route empruntée. Certains itinéraires sont en effet déconseillés à certaines heures.

L'équipe nationale vous conseille de demander aux pèlerins de signer une charte, un modèle vous est proposé en annexe.

2) La venue des mineurs est très fortement déconseillé

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, la venue de mineurs est très fortement déconseillée (cf. avis du Conseil pour la Pastorale des Enfants et des Jeunes).

Faire venir des mineurs, c'est faire courir des risques à beaucoup de monde :

- aux jeunes eux-mêmes ;
- à vous, responsables de groupes, qui risquez une mise en cause pénale ;
- à l'Eglise de France et à ses responsables, que ce soit du point de vue pénal ou médiatique.

3) L'organisation du Brésil, état fédéral

Contrairement à la France, Etat centralisé, le Brésil est un Etat fédéral, où la décentralisation est plus aboutie que chez nous. Les 26 états fédérés disposent de compétences propres plus étendues. A titre d'exemple, les premiers soins de santé sont du ressort des états fédérés.

Un travail d'approfondissement de ces spécificités sera conduit par l'équipe nationale au cours de la préparation. Avant le départ au Brésil, sera mise à votre disposition une fiche par Etat fédéré, afin que vous disposiez des coordonnées adéquates sur place.

4) Formalités consulaires

Conformément à un accord de 1996, les citoyens français sont exemptés de visa en cas de voyage touristique au Brésil de moins de 90 jours.

A l'arrivée au Brésil, il sera cependant exigé de la part des pèlerins :

- un passeport ayant obligatoirement deux pages vierges au minimum et une validité d'au moins six mois à compter de l'entrée au Brésil (NB : le passeport biométrique ou à lecture optique n'est pas exigé) ;
- le billet aller-retour conforme avec la durée du séjour légal ;
- un justificatif de moyens de subsistance.

Pour les pèlerins de nationalité autre que française, un visa peut être demandé. Le Brésil fonctionne en effet selon le principe de réciprocité : si un pays exige un visa pour les Brésiliens, le Brésil exigera un visa pour les ressortissants de ce pays.

D'après les informations dont nous disposons, des accréditations permettant un traitement particulier des visas des pèlerins devraient être élaborées par les autorités brésiliennes, elles devront être validées par le diocèse de résidence du pèlerin.

4 situations sont décrites ci-dessous, en fonction de la nationalité du pèlerin. Le visa sera délivré par le consulat général du Brésil à Paris (compétent pour l'ensemble du territoire français).

Situation n° 1 :

Ressortissants des pays suivants : Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belau (République de), Bélarus, Bélie, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bruneï, Burkina, Burundi, Cameroun, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chine, Chypre, Comores, Honduras, Iles Cook, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, La Dominique, Egypte, El Salvador, Emirats Arabes Unis, Erythrée, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Iles Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizstan, Iles Kiribati, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Liberia, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Malte (République de), Iles Mariannes, Iles Marshall, Ile Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie, Moldova, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Rwanda, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les Grenadines, São Tomé-et-Príncipe, Sainte-Lucie, Iles Salomon, Samoa, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Timor Est, Togo, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Vietnam, Yémen, Zambie.

Situation n° 2 :

Ressortissants des pays suivants : Afghanistan, Corée du Nord, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Libye, Nigéria, Pakistan, Palestine, République Centrafricaine, Sénégal, Syrie

Un visa touristique pourra être accordé, moyennant l'autorisation du gouvernement brésilien (la procédure sera donc plus longue que pour la situation n° 1, sans aucune garantie sur l'issue favorable).

Situation n° 3

Ressortissants du Kosovo et de Taïwan.

Un visa pour le Brésil est obligatoire, établi sur un laissez-passer délivré par le Consulat général du Brésil.

Situation n° 4 :

Ressortissants d'un Etat autre que ceux mentionnées en 1, 2 et 3 : aucun visa n'est demandé.

Le Consulat général du Brésil précise par ailleurs les éléments suivants :

- la délivrance d'un visa découle du pouvoir discrétionnaire d'un Etat souverain : ce n'est donc pas parce qu'on dépose une demande de visa qu'on se le voit automatiquement attribuer ;
- il est conseillé de ne pas finaliser l'achat d'un billet avant d'avoir obtenu son visa. Au moment de la demande de visa, il suffit de présenter son attestation de réservation. Le Consulat général n'est pas responsable de quelconques dépenses encourues quand un visa est refusé ;
- pour que le Consulat général puisse délivrer un visa, le demandeur doit se trouver physiquement en France.

Site internet du consulat général pour la demande de visa :

<http://www.cgbresil.org/index.php/fr/informations/visa-touristique/657>

Merci de bien vouloir indiquer au pèlerin de se conformer aux procédures indiquées sur le site internet. En cas de doute, invitez le pèlerin à prendre contact avec le consulat général.

Il est conseillé de se préoccuper de la question du visa suffisamment à l'avance (le délai pour obtenir un rendez-vous est actuellement de 6 semaines).

Il n'est pas possible de se faire délivrer un visa à l'arrivée au Brésil : le pèlerin ayant besoin d'un visa et qui en serait dépourvu ne serait pas autorisé à pénétrer sur le territoire brésilien.

5) La base SPIRYT

Le caractère complet de la base Spyrit est un élément fondamental qui permet :

- d'accélérer la résolution des difficultés ;
- de prévenir, le cas échéant, plus rapidement les familles.

Le dispositif a fait ses preuves lors des dernières JMJ, et notamment à Madrid. Grâce à cet outil, le QG peut aider très efficacement le responsable de groupe (notamment lorsqu'il s'agit de retrouver un pèlerin momentanément égaré).

Compte tenu des risques existants au Brésil, l'équipe nationale insiste sur la grande importance des renseignements demandés dans cette base, et notamment :

Nom
Prénom
Sexe
Date de naissance
Lieu de naissance
Nationalité
Passeport n°
Visa n° (le cas échéant)
Activité
Niveau en langues
Coordonnées
Personne à prévenir en cas d'urgence
A pris connaissance de la charte du pèlerin
A fourni le certificat médical

Un tableur Excel vous permettant d'ores et déjà de compiler ces premières données vous sera adressé par email à l'issue de cette réunion.

6) Santé

L'équipe nationale recommande que les pèlerins se fassent établir un certificat médical de non contre-indication à un séjour au Brésil dans les conditions des JMJ (trajet en avion, logement collectif, marches...). Un modèle de certificat médical vous sera proposé à l'automne.

S'agissant de la fièvre jaune :

L'entrée au Brésil n'est pas soumise à l'obligation de vaccination contre la fièvre jaune pour les voyageurs en provenance de France (les pèlerins en provenance de Guyane devront cependant obligatoirement être vaccinés). Pour autant, le Ministère des affaires étrangères considère la vaccination indispensable pour les personnes souhaitant se rendre dans l'Etat de Goias ainsi que dans le district de Brasilia.

Par ailleurs, le ministère conseille cette vaccination aux voyageurs souhaitant se rendre en Amazonie ainsi que dans les Etats suivants : nord du Brésil, Minas Gerais, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Rio Grande do Sul, Parana, Mato Grosso do Sul et Etat de Sao Paulo.

Le ministère recommande de prendre l'avis d'un centre agréé de vaccinations internationales.



Charte du pèlerin JMJiste du diocèse de

Je viens librement au pèlerinage, je choisis d'entrer dans la démarche humaine et spirituelle qui m'est proposée. J'ai un comportement de pèlerin adulte et responsable qui s'implique personnellement, participe aux activités et respecte les autres.

Pour que nous puissions tous bien vivre ensemble, je m'engage à contribuer à la bonne ambiance du groupe et au bon déroulé du pèlerinage.

J'accepte la proposition qui m'est faite de vivre en équipe avec d'autres jeunes d'autres paroisses et diocèses.

Je m'implique dans les activités, je joue le jeu de la rencontre des autres pèlerins et de ceux qui vont nous accueillir au Brésil.

J'adhère au programme proposé chaque jour et je participe de manière constructive à la vie du groupe en respectant les horaires des activités et les consignes qui seront données.

Je n'utilise pas de téléphone portable, de baladeur ou de jeux électroniques pendant les temps d'activités communes.

Je me prends en charge et ne prends pas de risques inconsidérés. Je ne mets pas ma vie ni celle des autres en danger. Pour ma sécurité, je ne mets pas en avant de signes extérieurs de richesse.

Je respecte les autres (les jeunes, les animateurs, les hôtes... tous ceux que je rencontrerai) dans la parole, le silence, le sommeil, la prière...

Je fais attention aux habitudes culturelles des Brésiliens. Je les respecte et cherche à m'adapter avec souplesse à leur mode de vie. Je veille en particulier – notamment dans les Eglises - à avoir une attitude et une tenue correcte qui ne choquent pas.

Je respecte les locaux d'hébergement, les bus, les différents lieux où nous passons. Je veille donc à ranger et nettoyer après mon passage.

Je respecte la non mixité des lieux de couchage et de toilettes.

Je m'engage à respecter les règles de vie du pèlerinage, les décisions de mon accompagnateur et des responsables, s'agissant notamment des endroits où je peux aller et de ceux où il est interdit d'aller pour des raisons de sécurité.

Si je suis confronté à un problème ou une difficulté, je vais en parler à mon accompagnateur et/ou à l'un des responsables.

Je ne pars jamais seul(e) mais toujours au moins à plusieurs. Et je préviens un responsable de ce que nous faisons quand nous nous éloignons du groupe.

Si je remarque qu'un de mes camarades a disparu, je préviens immédiatement mon accompagnateur ou le responsable de groupe.

Si je suis en couple, nous veillons à ce que notre relation à deux ne nuise pas à la vie du groupe.

Je prends bonne note des consignes suivantes :

- interdiction du tabac dans l'avion, les bus, les lieux commun et pendant les activités et carrefours
- interdiction d'introduire et de consommer de la drogue (cannabis/shit compris).
- interdiction d'introduire de l'alcool et d'en consommer avec excès. Consommation très modérée possible en certains cas, par exemple si la famille d'accueil le propose.
- interdiction de sortir des locaux la nuit...

Je soussigné (e) _____ estime avoir la motivation et la santé physique et psychique pour participer aux JMJ.

J'adhère à cette charte du pèlerin et, avec l'aide de l'Esprit-Saint, je m'engage à faire en sorte que ce pèlerinage des JMJ au Brésil soit une formidable expérience humaine et spirituelle pour tous les participants du diocèse de

A

le

Signature



Tableau de groupe (exemple)



Informations pratiques du Conseil Pontifical pour les Laïcs

Mons. Joel Portella Amado

Directeur Général

Comité Organisateur Local JMJ 2013

1. La préparation et le déroulement des JMJ Rio 2013 devront prendre en compte deux aspects propres au Brésil :
 - 1.1 Un territoire vaste : le Brésil est un pays avec une grande diversité géographique, impliquant des trajets longs. Cet état de fait va influer directement sur le déroulement des Journées en Diocèses, qui pour ces JMJ seront appelées Semaine Missionnaire.
 - 1.2 Le système politique est fédéraliste ; le pouvoir est organisé en trois niveaux de gouvernement, ce qui inclut le remplissage de certaines procédures inhérentes à ces trois niveaux, le processus de préparation peut s'en trouver ralenti.
2. La ville de Rio de Janeiro, capitale de l'État-éponyme, vit un moment que nous pouvons qualifier de pacification et de développement.
 - 2.1 Dans les précédentes décennies, la ville a connu des indices de violence élevés, le recul de la présence de l'Etat a incité le développement du crime organisé, spécialement dans les zones les plus défavorisées.
 - 2.2 Au cours des dernières années, on observe un immense effort des gouvernements et de la société civile en général pour pacifier la ville. Par pacification, il faut non seulement comprendre la réduction des indices de violence, mais aussi le développement dans divers secteurs ; insertion sur le marché du travail, investissements dans les établissements sanitaires et les transports...
 - 2.3 A ce jour, la ville de Rio de Janeiro a reçu un volume significatif d'investissements publics, qui vont lui permettre à moyen terme de connaître une importante amélioration de la qualité de vie pour ses habitants et pour les touristes.
 - 2.4 Une autre preuve de la transformation de la ville de Rio de Janeiro est la capacité des trois niveaux de gouvernement à travailler en bonne intelligence. Vu que le Brésil est une république fédérale, il existe des gouvernements locaux, au niveau des États et des communes. La ville a vécu des conflits de pouvoirs pendant des décennies entre ces trois niveaux, avec des résultats désastreux. Cette période semble révolue.

3. A propos de l'Eglise: Depuis les conclusions de la Conférence d'Aparecida, la définition de Directives Générales de l'Action Evangélisatrice pour l'Eglise au Brésil et, au niveau de l'Archidiocèse de Rio, du 11^e Plan Pastoral, l'église locale vit un fort élan missionnaire, en bonne relation avec la société civile en générale et avec les 3 niveaux d'instances gouvernantes. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une unanimité par rapport à l'action de la société civile ni d'une soumission face au pouvoir public, mais plutôt de reconnaître que la mission de nos jours passe nécessairement par la présence active dans les diverses secteurs de la vie de la cité, dans une attitude de dialogue, d'annonce et de solidarité.
4. C'est grâce à cette revitalisation que la ville de Rio de Janeiro a été choisie comme siège de grands événements.
 - 4.1 C'est une réalité: la ville de Rio a toujours été marquée par de grands événements. Certains font désormais partie de la vie de la cité et se déroule chaque année (carnaval, réveillon, etc.). D'autres sont plus ponctuels et spécifiques, comme des compétitions sportives (Jeux panaméricains 2007, Jeux Militaires 2011, Coupe du Monde 2014, Jeux Olympiques 2016), des manifestations artistiques (Rock in Rio) ou des enjeux sociaux (Rio+20)
 - 4.2 Il est intéressant d'observer la redécouverte du carnaval de rue. Dans les moments les plus critiques de la vie de la métropole, ce type de fête avait disparu. Aujourd'hui, avec la revitalisation de la cité, le carnaval revient dans les rues; dans certains quartiers, on peut retrouver le caractère familial de cet événement populaire.
5. Dans ce sens, on peut dire que les Journées Mondiales de la Jeunesse 2013 s'insèrent parfaitement dans le Rio d'aujourd'hui et vont permettre de mettre à jour l'importance de l'instant historique que vit Rio.
6. Il ne s'agit pas de dépeindre Rio de Janeiro comme la meilleure des villes; Rio de Janeiro est comme toutes les autres métropoles de plus de cinq millions d'habitants (6 millions exactement).
 - 6.1 Rio est confronté également à des difficultés comme la distribution d'allocations très faibles et incapables de palier à la pauvreté, le chômage et le mal-logement, une hygiène basique, en-dessous des exigences et des défis environnementaux.
 - 6.2 La différence est que, à ce jour, Rio fait beaucoup pour Rio.
7. Un point mérite d'être abordé car de lui dépendent beaucoup de décisions et d'orientations pour ces JMJ :

- 7.1 Les autorités brésiliennes réservent un traitement de faveur aux grands événements: dans le sillage de la Coupe du monde, ces rassemblements mondiaux sont à l'origine d'une loi connue comme *Lei Geral da Copa* (*Loi générale du Mondial*). Elle a été adoptée le 28 mars par la Chambre des Députés puis par le Sénat (le Brésil possède un parlement avec ceux chambres). Par la suite, la Présidente de la République devra la signer.
- 7.2 Cette loi devrait inclure les Journées Mondiales de la Jeunesse dans la liste d'événements bénéficiaires. Les JMJ n'ont pas les mêmes enjeux que les événements sportifs mais aura besoin de facilités par rapport aux visas et aux volontaires, comme on le verra par la suite.

8. Géographie des JMJ -

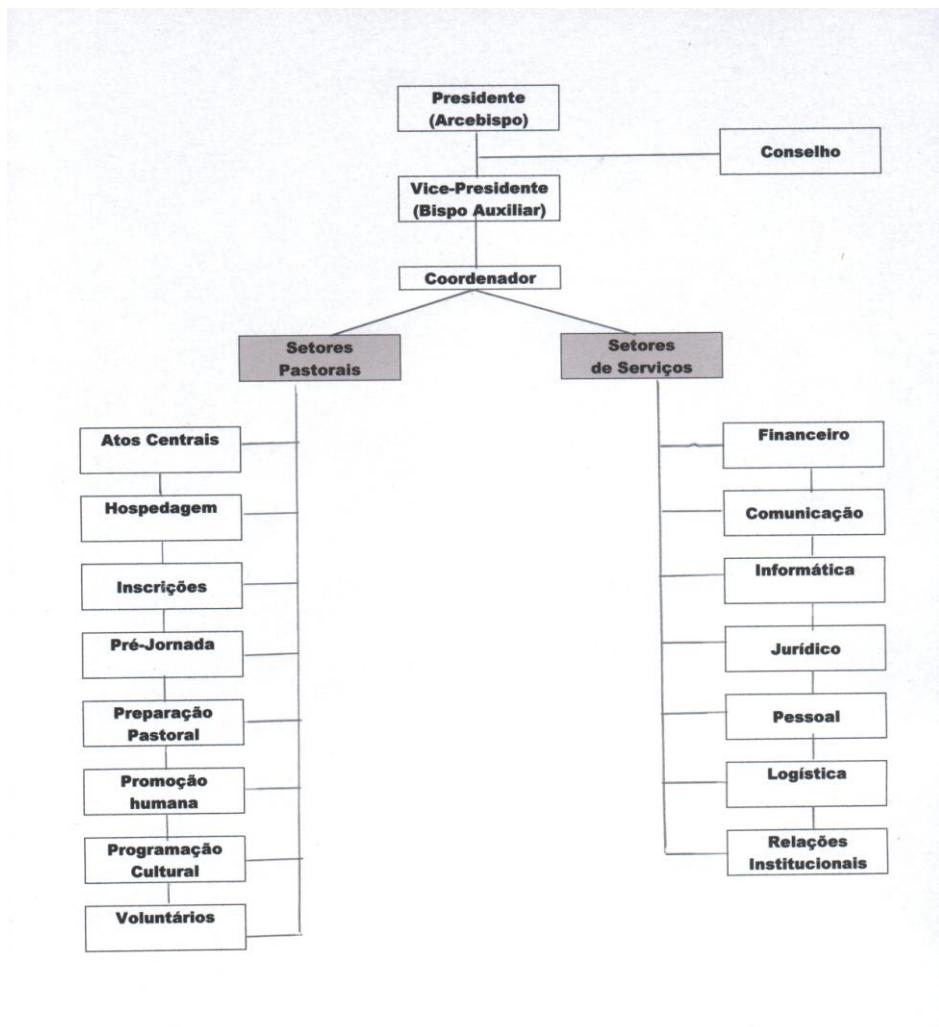
- 8.1 Le siège sera la ville de Rio de Janeiro. Les limites territoriales de la ville de Rio sont les mêmes que celles de l'Archidiocèse: une ville, un diocèse.
- 8.2 Comme pour de nombreuses éditions précédentes, Rio sera assisté par des sous-sièges, au nombre de 3 :
- L'archidiocèse de Niterói (centre)
 - Le diocèse de Nova Iguaçu
 - Le diocèse de Duque de Caxias.

9. La préparation des JMJ Rio 2013 a commencé le 21 août 2011, quand le Saint Père a annoncé publiquement le choix de Rio comme siège de l'édition suivante.

- 9.1 Cette période s'articule avec certaines particularités :
- Le temps entre l'annonce officielle et les Journées est court.
 - Le pays est grand
 - Les procédures gouvernementales doivent passer certaines fois par les trois échelons mentionnées ci-dessus.
- 9.2 Par conséquent, la Croix et l'Icône ont été confiés directement à Madrid. Il est impossible de retranscrire le bien que le passage de la Croix et de l'Icône ont fait dans tout le pays, pour les jeunes et les moins jeunes.

10. Le COL-Rio (Comité Organisateur Local) s'organise de la façon suivante :

- 10.1 Nous suivons les conseils du Mémorandum Opératif du CPL et l'expérience de Madrid.
- 10.2 Nous tentons de nous adapter à la réalité, en voulant toujours développer la dimension pastorale dans chaque secteur, même ceux qui peuvent paraître les plus techniques.



11. La préparation des Journées de 2013, dans l'Archidiocèse de Rio de Janeiro, a suivi ce déroulement :

- 11.1 Renforcement du Secteur Jeunesse: pluralisme des façons de vivre la Foi.
- 11.2 Une Veillée chaque deuxième vendredi du mois, au Sanctuaire National d'Adoration, avec la présence de jeunes venus notamment de l'extérieur de la ville, et par Internet, par exemple du Portugal. Pour vous joindre à ces veillées, rendez-vous sur www.rio2013.com.
- 11.3 Production d'aides à divers niveaux: écrits, textes pour le site web.
- 11.4 Parmi ces aides, nous sommes dans l'attente du message du Saint Père pour les JMJ 2013, pour que nous puissions, à partir de celui-ci, élaborer des textes de réflexion à destination des jeunes. Ce texte sera disponible sur le site Internet des JMJ.
- 11.5 La prière des Journées devra être prête d'ici Pâques.
- 11.6 L'hymne sera connu en juillet.
 - Le retard, dans ces deux cas, de la prière et de l'hymne, est dû au désir de participation des jeunes eux-mêmes, comme pour le logo.

- Dans le cas de l'hymne, nous avons approximativement 180 candidats. Le Secteur de Préparation Pastorale indiquera ses préférences, afin d'être certains que nous ne faisons pas fausse route.

11.7 Tout au long de la préparation, nous réaliserons trois simulations, c'est-à-dire, trois événements liés directement à l'un ou l'autre aspect des JMJ.

- Le premier de ces événements aura lieu le 19 mai. Ce sera une sorte de répétition des catéchèses. Il y aura environ 35 lieux où, durant une matinée de samedi, nous réunirons les paroisses, les mouvements et d'autres associations partout dans la ville, pour vivre pas à pas une expérience de catéchèse. Cette expérience sera vécue non seulement par les jeunes, mais aussi par des personnes plus âgées, signes que les JMJ sont destinées aux jeunes mais ne se limitent pas à eux. Nous voulons également voir comment nous fonctionnons, principalement en termes d'organisation locale et de transport.
- Le second événement aura lieu du 20 au 22 juillet, un an avant le début des Journées. Dans ces journées se dérouleront à une échelle moindre, toutes les activités des JMJ. Nous voulons, avec cet événement, tester comment se comportent les structures pensées par le COL au moment où nous devons tous agir en conciliation.
- Le troisième événement sera la prochaine Rencontre des Délégués, qui aura lieu en novembre. Nous souhaitons mettre en place la participation des volontaires, leur capacité à travailler en groupe, leur initiative et créativité, tout comme certains aspects de mobilité urbaine.

12. Les Célébrations Principales:

- 12.1 Nous avons l'indication des lieux, à l'intérieur de la ville de Rio de Janeiro, où ces cérémonies devraient avoir lieu. Au moment de choisir, nous étudierons différentes possibilités. Aucune ne sera écartée. Nous écoutons les avis des trois niveaux de gouvernements et également les techniciens de divers secteurs, nous arriverons ensuite à une conclusion. Les membres du Conseil Pontifical pour les Laïcs, qui se sont rendus à Rio au début de ce mois, ont visité certains de ces lieux. Malheureusement, nous ne sommes pas encore en mesure de vous annoncer où les différentes cérémonies auront exactement lieu. La principale raison est que les sites choisis possèdent des propriétaires où des responsables et ceux-ci doivent se prononcer de manière définitive. Nous espérons que ces décisions pourront être définitivement arrêtées dans les 60 prochains jours. Les négociations avancent, nous avons trouvé des accords de principe mais cela ne suffit pas.
- 12.2 Un autre objet de préoccupation est l'impact des événements sur la vie des habitants du voisinage. Il faudra qu'ils soient clairement informés, éclairés et que nous trouvions des solutions qui satisfassent tout le monde.

13. Les Célébrations Spéciales sont également déterminées, mais dépendent de l'approbation des organismes directement liés au Saint-Père. Pour nous, les Cérémonies Spéciales sont :

- 13.1 Celles auxquelles le Saint Père sera présent, et qui seront propres aux Journées à Rio.
- 13.2 Celles qui, bien que le Saint Père n'y soit pas présent, mobiliseront un grand nombre de personnes ou laisseront une marque importante pour les JMJ.

14. Le Festival Culturel.

- 14.1 Mise à disposition d'environ 25 scènes réparties dans toute la ville et les sous-sièges.
- 14.2 Chaque scène possédera un système basique d'éclairage et de son.
- 14.3 Pour les pays et les mouvements qui souhaitent réaliser des propositions culturelles, merci de prendre contact avec le Père Marcos et Gustavo Ribeiro via cultura@rio2013.com .

15. Catéchèses:

- 15.1 En priorité dans les églises, mais avec possibilité d'utiliser d'autres types d'installations.
- 15.2 Organisées par groupes linguistiques.
- 15.3 Effort pour que le lieu de catéchèse soit proche du logement.
- 15.4 Nous allons diviser tout l'Archidiocèse par paroisses, chacune se transformant en un relai organisant une catéchèse et des logements. Comme les catéchèses se déroulent sur 3 jours et que la mobilité des pèlerins sera déjà grande avec les Cérémonies Principales, Spéciales et le Festival Culturel, les déplacements seront limités pour les catéchèses. Les pèlerins auront uniquement besoin de prendre les transports pour des distances plus grandes, à des moments spécifiques.
- 15.5 Pour cela, il est important de s'inscrire le plus tôt possible, et de remplir les informations concernant la langue, l'âge et le sexe.

16. Inscriptions:

- 16.1 Nous connaissons les JMJ et leur organisation et nous savons combien les chiffres sont importants, spécialement le nombre de pèlerins.
- 16.2 Nous travaillons avec certains principes communs à toutes les Journées :
 - Articulation entre lieu d'hébergement, catéchèse et langues.
 - Dans la mesure où nous sommes tous pèlerins, nous devons tous nous inscrire.

- 16.3 Les évêques bénéficieront d'un système d'inscription spécifique comme dans les Journées antérieures.
- 16.4 Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de juillet, grâce au site des JMJ.
- 16.5 Deux étapes, comme d'habitude:
- Renseignements d'ordre général
 - Renseignements plus spécifiques
 - Il est important que la première phase des inscriptions soit réalisée le plus rapidement possible. Au vu de la géographie et de l'organisation de la ville, il est très important d'avoir des chiffres, même s'ils ne sont pas définitifs, le plus tôt possible.
- 16.6 Pour la Semaine Missionnaire (*Journées en Diocèses*), il y aura au moment de l'inscription, une option qui permettra aux groupes d'indiquer le lieu choisi ou d'obtenir des informations plus spécifiques.
- 16.7 Les groupes peuvent s'organiser avec le nombre de pèlerins qu'ils souhaitent. Cependant, pour les raisons logistiques évoquées ci-dessus, l'inscription se réalisera par sous-groupes de 50 personnes. Le système permettra d'inscrire autant de pèlerins que désiré, mais il faudra nommer un responsable pour chaque entité de 50.
- 16.8 La raison de cette option est d'assurer le meilleur accueil des pèlerins et l'organisation du logement, conformément à la géographie de la ville.
- 16.9 Chaque groupe et sous-groupe devra désigner un responsable, mais également un sous-responsable, afin que nous ayons toujours un interlocuteur à contacter en cas de besoin. Si possible, il faudrait que le duo de responsables soit composé d'un homme et d'une femme.

17. Forfaits:

- 17.1 L'organisation des forfaits sera sensiblement la même que celle des précédentes éditions.
- 17.2 Il y aura donc trois types de forfaits :
- Complet: du 23 au 28 juillet (mardi à dimanche)
 - Week-end: Chemin de Croix, Veillée et Messe d'Envoi
 - Uniquement Veillée et Messe d'Envoi.
- 17.3 Chaque forfait donnera accès au kit du pèlerin qui contiendra :
- Un livret pour les célébrations
 - Un plan
 - Le programme des JMJ
 - Des indications pour le transport, l'alimentation, etc.

18. Visas:

- 18.1 Le Brésil fonctionne sur le principe de la réciprocité. Si un pays exige un visa pour les brésiliens, le Brésil exigera un visa pour les ressortissants de ce pays. Par conséquent, chaque pèlerin devra vérifier comment son pays procède par rapport aux visas.
- 18.2 Il y a 32 pays où le Brésil n'a pas de représentation diplomatique. Dans ce cas, il convient de s'adresser à l'ambassade ou au service consulaire le plus proche.
- 18.3 Comme énoncé dans la Loi Générale du Mondial (voir 7.1), il y aura un traitement particulier pour les visas des participants de grands événements. Deux aspects seront importants pour les pèlerins :
- L'accréditation, qui permettra d'identifier le pèlerin, de façon à ce que la demande de visa ne soit pas rejetée par anticipation ou ne soit pas récusé une fois au Brésil.
 - La taxe.
- 18.4 A propos de l'accréditation, le Ministère des Relations Extérieures du Brésil a publié l'orientation suivante :
- Tous les pèlerins auront besoin d'un document qui confirme la participation aux JMJ.
 - Il y aura un modèle élaboré par les autorités brésiliennes. Ce modèle devra être généré à la fin de l'inscription et présenté aux autorités consulaires correspondantes.
 - Le secteur brésilien de l'immigration réclamera également ce document d'identification et n'acceptera que des documents individuels.
 - Ce document devra être ratifié par une autorité ecclésiale du pays d'origine (Nonciature, Conférence des Evêques, Evêque diocésain, etc.)
 - Ce document devra également contenir la photo du pèlerin. Cette exigence nous a été imposée par le secteur de l'Immigration mais nous tentons de leur faire comprendre qu'elle n'était pas nécessaire et que seuls suffiraient le nom et les renseignements présents sur le passeport. Nous ne sommes pas encore parvenus à les convaincre.
- 18.5 Cette accréditation servira tant pour l'obtention du visa dans les délégations consulaires brésiliennes que pour l'autorisation d'entrée une fois sur le territoire brésilien.
- 18.6 Chaque pèlerin devra conserver ce document en permanence avec lui, au cas où le service de l'Immigration décide de manière discrétionnaire d'autoriser ou de refuser l'entrée au Brésil.
- 18.7 Nous rappelons que, pour les pays nécessitant un visa, ou pour les pays dans lesquels un visa doit être attribué à la délégation consulaire, il n'existe pas de visa au moment d'arriver au Brésil. Dans ces cas, la loi brésilienne est très stricte ; elle prévoit des retours immédiats au pays d'origine dans les plus brefs délais en coopération avec la compagnie aérienne. Pour cela, il est important que chaque

pèlerin vérifie les rapports existant entre son pays et le Brésil et s'il est nécessaire d'établir un visa.

- 18.8 Attention également pour ceux qui résident dans un pays, mais qui n'en sont pas citoyens et possèdent un passeport d'un autre pays. Cela vaut spécialement pour les prêtres, les missionnaires et les religieux. Ce qui fait foi, ce n'est pas la provenance du pèlerin, mais le pays qui a émis son passeport ; ceci est un principe international.
- 18.9 Pour les déplacements à Rio de Janeiro, les autorités de l'immigration recommandent d'avoir une copie de la page d'identification du passeport et, le cas échéant, celle où le visa a été tamponné. Joint à cette copie, il faudra garder toujours avec soi l'accréditation. Ce sont ces deux documents qui seront exclusivement reconnus.
- 18.10 A propos de la taxe relative à l'émission du visa, la législation brésilienne prévoit que le gouvernement puisse apporter une aide à son financement, totalement ou en partie. A cette heure, nous pouvons seulement affirmer qu'il ne sera pas possible d'obtenir la gratuité du visa. Il devra également être prêté attention aux pays qui, en plus de la taxe liée au visa, demanderont une taxe de service local. Par réciprocité, le Brésil peut demander de telles taxes.

19. Vaccinations.

- 19.1 Le Brésil n'exige aucun vaccin pour entrer sur son territoire.
- 19.2 Par conséquent, chaque pèlerin doit se renseigner pour savoir quelles vaccinations sont conseillées par son pays d'origine avant ou après un voyage au Brésil.
- 19.3 La vaccination contre la fièvre jaune, bien qu'elle ne soit pas obligatoire, est fortement recommandée; elle doit être réalisée au moins 15 jours avant le départ. Cette observation vaut particulièrement pour ceux qui vont participer à la Semaine Missionnaire dans le centre du pays.

20. Hébergement:

- 20.1 Trois types:
 - Hôtels
 - Familles (une campagne de sensibilisation a été lancée)
 - Logements dans les paroisses et écoles
- 20.2 Hôtels: la capacité hôtelière de Rio de Janeiro n'est pas suffisante pour accueillir tous les pèlerins.
- 20.3 Il reste les deux autres options, qui collent parfaitement à l'esprit du pèlerinage des Journées : l'accueil en famille ou en logement collectif.
- 20.4 Chaque paroisse de l'Archidiocèse de Rio de Janeiro et des sous-sièges est considérée comme un centre d'hébergement et de catéchèse.

- 20.5 Rio possède une forte tradition d'accueil en famille, avec les visites du Pape depuis 1980. La dernière, en 1997, fut une riche expérience d'accueil. Beaucoup d'amitiés ont perdurées jusqu'à aujourd'hui.
- 20.6 Pour le logement, les garçons seront séparés des filles, y compris les personnes mariées.

21. Alimentation:

- 21.1 Double système: tickets restaurant et kits.
- 21.2 Tickets restaurant : jusqu'à la Veillée, le pèlerin pourra prendre les repas dans tous les lieux accrédités. Nous travaillons pour que les lieux accrédités soient le plus nombreux possibles.
- 21.3 Veillée et Messe d'Envoi: kits de type pique-nique.

22. Transport:

- 22.1 La ville de Rio est un rectangle encadré par la mer et les montagnes. A l'intérieur de la ville, il existe deux grands massifs et cette géographie conditionne le système de transport.
- 22.2 Aujourd'hui, la ville s'organise autour d'artères par où passent la majorité des transports. Les transports représentent un des secteurs où le plus d'investissements ont été réalisés ces dernières années.
- 22.3 Pour prendre en charge la locomotion pendant les Journées, un des deux systèmes sera décidé: un abonnement valable pour toute la semaine et pour tous les voyages ou des tickets à l'unité en fonction du nombre de voyage de chaque jour.
- 22.4 Le choix n'a pas encore été effectué car le système de transport de Rio est privé, ce qui implique de nombreuses discussions.
- 22.5 Les autorités gouvernementales sont présentes en soutien mais n'interfèrent pas directement.

23. Tout ce système complexe va être géré depuis le Centre Opérationnel de la Ville de Rio.

- 23.1 Le Centre Opérationnel est similaire à certains autres qui existent dans de grandes villes, avec la différence que celui-ci pourra gérer de front plusieurs situations au moment où les principaux événements vont se dérouler. Ce n'est pas un centre seulement dédié à la gestion du trafic, de l'énergie électrique ou aux prévisions météorologiques. Le Centre Opérationnel est pensé pour toutes les situations au moment où les problèmes arriveront.
- 23.2 Un grand test pour ce Centre fut la visite du Président Obama à Rio. A cette occasion, c'est depuis ce centre que les organismes de sécurité du Brésil et ceux du président nord-américain ont contrôlé toute la sécurité.
- 23.3 Durant sa visite à Rio de Janeiro, le CPL a visité ce centre.

24. Communication:

- 24.1 Le secteur de Communication est déjà en action depuis l'annonce de Rio comme hôte des JMJ.
- 24.2 Nous avons un site: www.rio2013.com
- 24.3 Le site est actuellement disponible en anglais, en portugais et en espagnol mais le sera bientôt dans d'autres langues.
- 24.4 Nous travaillons pour créer quelques applications : compteur des Journées, Guide du Pèlerin (dans la ville de Rio de Janeiro, distribué avec le programme des Journées), Suivi de la Croix, qui permet d'accompagner la Croix et l'Icône dans leur cheminement au Brésil.

25. Volontaires:

- 25.1 La législation brésilienne est très restrictive en matière de travail bénévole, qu'il s'agisse d'un brésilien ou d'un étranger. Pour pouvoir recevoir des volontaires internationaux, nous attendons l'insertion des Journées dans la catégorie des grands événements (voir 7.1).
- 25.2 Si vous désirez plus d'informations sur les volontaires: volunt@rio2013.com .

26. Héritage :

- 26.1 Nous savons que personnes ne reste indifférent après des JMJ. De ce fait, nous considérons que le premier grand don est le témoignage qu'il est possible de vivre sainement selon l'Evangile, d'être normal et non pas un extraterrestre.
- 26.2 En plus, JMJ Rio 2013 voudrait laisser trois autres héritages :
 - Pastoral: L'Institut de la Jeunesse, avec sa première œuvre, le Guide du Disciple Jeune Missionnaire
 - Promotion de l'Homme: Pour les jeunes catholiques ou non catholiques, l'amour de Jésus-Christ comme force de prévention ou moyen d'action face à la drogue.
 - Ecologique: Nous commençons à penser à des JMJ en cohérence avec la conscience écologique actuelle. Il convient de faire de grands pas dans ce sens mais nous sommes heureux et motivés par cette possibilité.



Annuaire

Équipe Nationale

Coordination

Sr Nathalie Becquart – 01 72 36 69 23

Communication

Lucille Veracruz – 01 72 36 39 29

communications@jmj2013.fr

Contact avec les groupes

Augustin Deney – 01 72 36 39 29

dioceses@jmj2013.fr

Pédagogie

Fr Benoît-Marie Florant – 01 72 36 69 21

pedagogie@jmj2013.fr

Pour toute question : contact@jmj2013.fr

Pour les questions concernant le site web : siteweb@jmj2013.fr

Pour les questions sur les produits dérivés : produits-derives@jmj2013.fr

Pour mettre en avant une initiative, un projet : initiatives@jmj2013.fr